Pour une consommation locale

L'ACAL de Lectoure veut renforcer l'image de ses commerçants, artisans, des professions libérales, des petites et moyennes entreprises

Pour une consommation locale

L'Association des commerçants, artisans et professions libérales de Lectoure (ACAL) va développer une politique de communication pour tenter de sauver ses adhérents, mais aussi les non adhérents de la cité lectouroise, impactés par la crise du Covid 19.

En ce début d'année, un bureau nouvellement élu va mettre tout en oeuvre pour dynamiser la ville, il est constitué de :

- Président : Daniel Ligardes
- Secrétaire : Marie-Hélène Cantiran
- Secrétaire adjoint : Samuel Skaghammar
- Trésorier : Alex Semat
- Trésorier adjoint : Gérard Roméro
- Secrétaire salariée : Laurine Rozwalka

À la veille de connaître les décisions du Premier ministre concernant la deuxième étape du plan de déconfinement, les principaux intéressés, tous impatients, cafetiers et restaurateurs, attendent une bonne nouvelle de sa part. Ce serait en effet, pour Lectoure comme pour toutes les villes françaises, la possibilité de redémarrer un bon fonctionnement économique et touristique.

Auparavant, depuis le 11 mai, ce sont tous les autres commerces lectourois qui avaient tenté de reprendre leur activité, en sachant bien que le temps perdu ne se rattrape jamais et que leur chiffre d'affaires aurait du mal à s'en remettre.

C'est le but de l'ACAL : faire revenir, dans la cité lectouroise, un grand nombre de clients pour tenter de sauver tous ceux qui peuvent et veulent l'être.

Tous font les efforts nécessaires pour accueillir le public dans les conditions d'hygiène les plus strictes en respectant les recommandations des autorités sanitaires, ce qui entraîne encore plus de frais supplémentaires dont ils se passeraient bien.

L'ACAL souhaite venir en aide à ses adhérents et non adhérents et créer une cohésion entre tous, car ensemble, ils seront forcément plus forts et plus performants.

Un premier événement : une opération commerciale à l'occasion des fêtes des parents

En avant-première, ci-dessous, l'affiche pour le lancement de la prochaine opération réalisée par l'ACAL à l'occasion de la fête des mères et de celle des pères : des tickets à gratter dans tous les commerces.

La fête des mères, traditionnellement le dernier dimanche de mai, a lieu pour une fois, la faute à la Pentecôte, **un dimanche de juin, le 7** tandis que le jour de la fête de la musique, **le dimanche 21 juin**, sera aussi le jour de la fête des pères. Une double occasion de faire la fête.

Pour trouver des cadeaux malins, vous n'avez que l'embarras du choix. Parcourez les rues de la ville et vous tomberez forcément sur le cadeau qui satisfera son bénéficiaire.

Et un gros plus, à Lectoure, la grande majorité des commerces de bouche, d'habillement, de décorations, des artisans d'art ou autres, etc. propose **une ouverture, le dimanche matin**. Plus aucune excuse pour arriver à un repas dominical, les bras vides. Une invitation de dernière heure, un détour par le centre de Lectoure... et vous n'avez aucun mal à trouver de quoi faire plaisir à vos hôtes.

Démarrage au 1er juin jusqu'au 21 juin. Que pourra-t-il se passer, ce jour-là ? Que sera-t-il décidé pour la fête de la musique ? À suivre !

Contact : ACAL, 94 Rue Nationale, Lectoure - Tél. : 05 62 28 70 85

Mail : acal32.lectoure@gmail.com - Page Facebook